

COMITÉ : Conseil de sécurité

QUESTION : Assurer une meilleure gestion des conflits en Arctique

MEMBRE DE L'ÉTAT-MAJOR : Ombeline Boulliat

POSITION : Présidente

Table des matières :

Introduction personnelle

-----p.2

Introduction

-----p.2

Définition des termes clés

-----p.3

Aperçu général

-----p.4

Pays et organisations concernés

-----p.6

Développements récents

-----p.6

Implication des Nations Unies

-----p.8

Solutions déjà mises en place

-----p.9

Solutions possibles

-----p.11

Bibliographie

-----p.11

Introduction personnelle :

Chers délégués,

Je m'appelle Ombeline Boulliat, j'ai 17 ans et je suis élève en classe de terminale au LFHED. Cette année, j'ai l'honneur d'assurer le rôle de présidente du Conseil de Sécurité au LFHMUN de 2025.

Ensemble, nous aurons l'occasion de discuter, rédiger des résolutions et débattre autour du sujet suivant : Assurer une meilleure gestion des conflits en Arctique. C'est un sujet clé puisqu'il soulève diverses problématiques et enjeux d'ordres économiques, politiques et sociaux. En nous réunissant, nous tenterons d'allier les stratégies des différents pays concernés afin de trouver des solutions efficaces et durables.

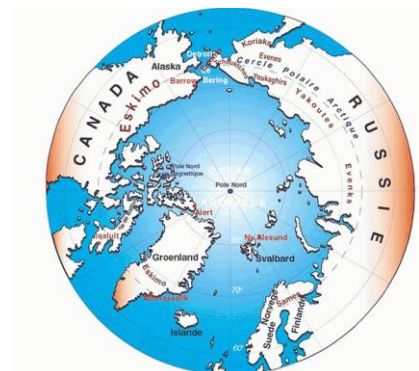
Ce study guide vous aidera à comprendre et cerner au mieux la problématique, et vous permettra d'explorer plus en profondeur ce sujet d'actualité. Cependant, je vous incite fortement à vous documenter par vous-même et notamment à effectuer des recherches plus poussées sur le pays que vous représenterez. Ainsi, la fluidité et la pertinence des débats n'en seront que plus favorisées. Je vous conseille particulièrement d'écouter les podcasts et regarder les vidéos déposées dans la bibliographie, qui en plus d'être clairs sont très complets. Si vous avez la moindre question n'hésitez pas à me contacter. Je vous souhaite une bonne lecture, et suis dans l'attente de vous rencontrer à la conférence !

Introduction :

Région située au nord de notre planète, à l'intérieur et aux abords du cercle polaire arctique, l'Arctique est formé d'un océan et de terres continentales et insulaires. C'est un espace principalement constitué de banquise (représentant une surface de 9,43 millions de km² en juin 2024) et quasiment inhabité, puisqu'il n'abrite que quatre millions de personnes, dont 500 000 autochtones.



<https://safari-nordique.net/index.php/le-grand-nord/tout-arctique/42-l-essentiel-sur-l-arctique?showall=1>



En plus de présenter de nombreux intérêts et enjeux, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou commerciaux, l'Arctique est le premier territoire à subir les

conséquences du réchauffement climatique ; ce qui en fait un territoire vulnérable et en danger, menacé par des états colonisateurs et avides de nouvelles richesses et opportunités à exploiter.

L'Arctique est donc un territoire disputé pour de nombreuses raisons, et au cœur des problématiques mondiales. Ce n'est pas dans l'immédiat une région d'affrontement, mais le théâtre de tensions actuelles fragmentant les grandes puissances.

Définition des termes clés :

Conseil de l'Arctique : institution chargée d'organiser la coopération dans l'ensemble des huit pays arctiques, qui ont une partie de leur territoire dans la région même. Ce sont la Russie, les Etats-Unis, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et enfin l'Islande

CNUDM (1982) : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : institution juridique pour les revendications territoriales, c'est elle qui accorde ou non des extensions de la ZEE (cf. Définition ci dessous) aux pays qui le revendiquent.

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Alliance politico-militaire créée en 1991 et composée de pays européens et nord-américains. Ses 32 pays membres s'engagent à se protéger mutuellement contre toute menace.

Passage du Nord-Ouest : voie maritime longue de 1 500 km, qui comporte plusieurs chemins possibles entre les îles arctiques du grand Nord canadien, et longe l'Etat américain de l'Alaska, pour déboucher dans le Pacifique par le détroit de Béring.

Peuple autochtone : un groupe humain qui vit depuis des millénaires sur un territoire, bien avant l'arrivée d'autres populations. Ces peuples ont développé leurs propres cultures, langues, traditions et façons de vivre en harmonie avec leur environnement. Leur histoire est souvent marquée par des défis (colonisation, perte de droits), mais ils luttent pour préserver leur identité et leurs savoirs ancestraux.

Polar Silk Road : (*Route de la soie polaire*) Projet chinois visant à une extension arctique de l'infrastructure globale chinoise, alliant commerce, accès aux ressources, et projection stratégique dans une région en mutation.

RMN : La route maritime du Nord est une voie maritime polaire qui relie les Océans Atlantique et Pacifique en longeant les côtes russes, de l'archipel de la Nouvelle-Zemble jusqu'au détroit de Béring. Elle se situe dans les ZEE russes où se trouvent d'importantes réserves naturelles de pétrole, gaz et minerais.

Il faut donc payer une taxe et demander une autorisation à la Russie afin de l'emprunter.

ZEE : Zone Economique Exclusive, une bande de mer ou d'océan située entre les eaux territoriales et les eaux internationales, d'une longueur de 200 miles marins (370 km) sur laquelle un État riverain (parfois plusieurs États dans le cas d'accords de gestion partagée) dispose de l'exclusivité d'exploitation des ressources.

Aperçu général :

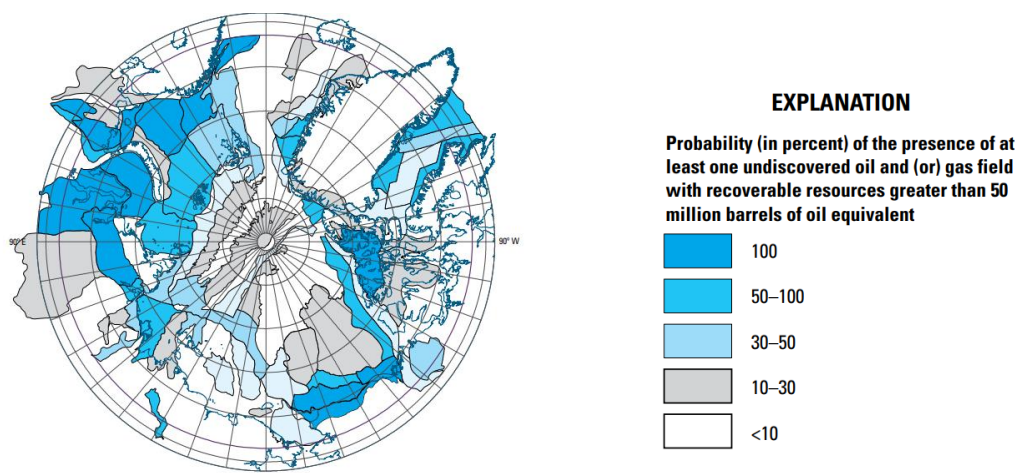
I/ Contexte et enjeux

Ce territoire attire les convoitises, et pour de nombreuses raisons :

Tout d'abord, tous les regards convergent vers l'Arctique car c'est un territoire quasiment vierge, et l'une des premières victimes du réchauffement climatique. Entre les années 1980 et 2010, elle a ainsi perdu plus de 40 % de sa surface, et se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète. Avec la fonte des glaces, de nouvelles routes maritimes se profilent et permettent une avancée considérable dans le commerce et le transit maritime. Plutôt que de faire le tour du globe par le canal de Suez ou encore de Panama, les porte-conteneurs pourraient diviser presque par deux leur trajet en passant par le pôle, afin de joindre les plus grandes zones commerciales au monde. Trois routes se dessinent aujourd'hui : le passage du Nord-Ouest, la Route maritime du nord (RMN) et la route transpolaire qui longe le pôle Nord.

Deuxièmement, l'Arctique regorge de ressources prometteuses et de terres rares. En 2008, l'US Geopolitical Survey estimait que 10 % des réserves mondiales de pétrole et près de 30 % de gaz restant à découvrir se trouvaient en Arctique.

<https://pubs.usgs.gov/publication/pp1824>



A cela s'ajoutent des immenses stocks de poissons. En conséquence, les pays de l'Arctique ont lancé de nombreux projets d'extraction, et ont vite été concurrencés par des pays étrangers, investissant des sommes importantes dans cette zone géographique.

En outre, l'Arctique est vu comme espace stratégique, assez important pour qu'un état puisse étendre son influence, mais également comme un espace de coopération, notamment au travers du Conseil de l'Arctique. Ainsi, il existe plusieurs désaccords au sein de Conseil, mais qui sont gérés et résolus dans le respect des règles.

Enfin, l'Arctique est un territoire soumis à des enjeux militaires et diplomatiques, notamment depuis quelques années, avec l'avènement de la guerre en Ukraine. Ainsi, plusieurs bases aériennes et militaires sont déployées sur les côtes russes, afin de dissuader les puissances de l'OTAN d'une quelconque manœuvre militaire.

II/ Risques futurs :

Plusieurs risques sont envisageables et demandent d'être gravement considérés et pris en considération afin d'éviter une aggravation de la situation.

- Une possible escalade des tensions géopolitiques, et conflits si les différends territoriaux ne sont pas résolus diplomatiquement, notamment au niveau des ZEE.
- Un trafic maritime trop important avec l'ouverture des nouvelles voies de circulation, ce qui signifierait des embouteillages, et l'augmentation de taxes pour traverser l'Arctique.
- Une course aux armements dans une région jusque-là relativement pacifique, ainsi qu'une militarisation du territoire accrue, notamment sur le plan nucléaire.
- D'importantes dégradations environnementales, dans une région déjà hypersensible au dérèglement climatique, et au réchauffement progressif de la planète. Cela menace indirectement les populations autochtones, qui seraient contraintes de migrer, mais aussi la faune et la flore de l'Arctique.
- La forte contribution à la bipolarisation d'un monde déjà fragmenté, avec les forces de l'OTAN d'un côté, et une alliance russo-chinoise, avec le soutien de leurs alliés (Corée du Nord, Iran, etc.) favorisant l'apparition d'une nouvelle guerre froide
- Et enfin de multiples tensions autour du Groenland :
 - Au sujet de son indépendance du Danemark.
 - Une présence chinoise envisageable sur le terrain.
 - En outre un important atout dans la politique stratégique américaine, notamment par une annexion forcée au territoire des Etats-Unis.

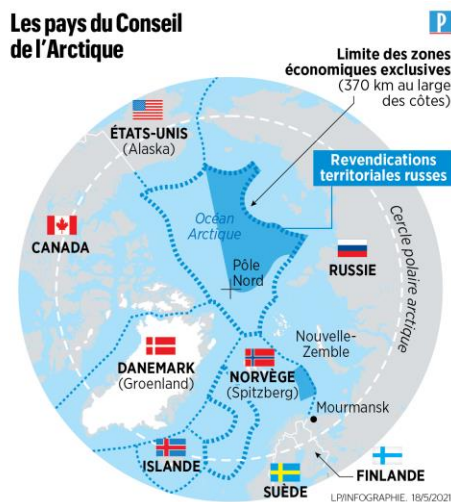


<https://www.rtf.be/article/le-groenland-sous-tension-pourquoi-donald-trump-veut-controler-l-ile-et-le-couloir-giuk-11525126>

Pays et organisations impliqués :

Sur place, de nombreux acteurs entrent en jeu :

- Tout d'abord les huit pays arctiques, qui ont une partie de leur territoire dans la région même. Ce sont la **Russie, les Etats-Unis, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et enfin l'Islande**.
- Le second acteur est une institution : **le Conseil de l'Arctique**, chargé d'organiser la coopération entre ces états.



<https://www.leparisien.fr/international/tensions-en-arctique-cinq-minutes-pour-comprendre-les-enjeux-dans-la-region-18-05-2021-MEVHFSR2IZAOTOZHNVUVLG7UQ4.php>

- Viennent ensuite **6 organisations de peuples autochtones**
- Et enfin **12 pays observateurs** (Allemagne, Chine, Corée du Sud, Espagne, France, Inde, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Singapour et Suisse).

Développements récents :

Récemment, le continent Arctique a beaucoup fait parler de lui :

- L'adhésion de la Finlande à l'OTAN vient renforcer les tensions avec la Russie. Par conséquent, celle-ci s'est alliée avec la Chine qui veut étendre son influence dans l'Arctique, notamment en créant une route de la soie Arctique
- Les projets d'implantation et d'investissements coûtent extrêmement cher, et rencontrent des oppositions politiques dues à l'impact environnemental. De plus, les conditions climatiques extrêmes compliquent les opérations d'extraction. En outre, les résultats sont incertains, car les estimations du US Geopolitical Survey ne sont que des hypothèses. Tous ces facteurs ont pour conséquence une baisse d'investissement dans les ressources de l'Arctique, et le retrait de grandes entreprises.
- Le 2 avril 2025, les chefs militaires de sept États arctiques et nations observatrices se sont réunis à Kirkenes, en Norvège, pour discuter des menaces hybrides dans la région arctique. La réunion s'est notamment intéressée à la militarisation croissante de l'Arctique russe. La Russie n'était pourtant pas conviée. On retient trois points importants de cette réunion :
 - > Abandon des tentatives de rapprochement avec la Russie et remise en question du dialogue avec cet Etat
 - > Renforcement de la préparation militaire en Norvège nordique
 - > Mobilisation des partenaires autour du respect des normes internationales et d'un ordre global fondé sur des règles, notamment face à la Russie refusant de se soumettre aux sanctions qui lui ont été imposées. (*La Russie contrôle 50% des réserves énergétiques de la région et mène d'importants projets gaziers et pétroliers comme Arctic LNG 2*).
- La Chine poursuit son opération Polar Silk Road notamment en injectant d'astronomiques sommes d'argent dans la fabrication d'infrastructures portuaires, ainsi que dans l'exploitation minière d'or et de terres rares au Groenland. Cependant, le projet n'avance pas aussi vite que prévu car il est entravé par les tensions géopolitiques, les questions environnementales et la méfiance des pays arctiques face à l'investissement chinois.
- En juillet 2025, sous la pression de Donald Trump, le Congrès américain a voté un budget de 8,6 milliards USD (United States Dollars) pour la construction d'une dizaine de nouveaux brise-glaces, afin de renforcer la flotte de l'US Coast Guard (garde-côtes américains), et d'ainsi asseoir leur domination en Arctique.



<https://fr.topwar.ru/167082-uscgc-polar-star-wagb-10-edinstvennyj-tjzhelyj-ledokol-ssha.html>

- Depuis début 2025, d'importantes missions et opérations militaires sont menées par l'OTAN et ses alliés, sous l'impulsion des Etats-Unis, dans le Grand Nord ; afin de renforcer leur efficacité dans ce milieu hostile. Tel est le cas de l'exercice Joint Viking 25 organisé en Norvège, réunissant 10 000 soldats.
- En mai 2025, le système de gouvernance du Conseil de l'Arctique subit un changement assez important : le Danemark assume dorénavant la présidence tournante du Conseil de l'Arctique, et la ministre groenlandaise Vivian Motzfeldt est nommée présidente de session. Celle-ci mène alors une politique tournée vers l'autonomie de son territoire, ainsi qu'une diplomatie respectueuse des populations autochtones et soucieuse de la question environnementale.

Implication des Nations Unies :

1. Question environnementale

En mai 2025, les Nations Unies sonnent l'alarme face à l'accélération du réchauffement climatique en Arctique. La situation est plus que préoccupante : *“La température moyenne dans la région entourant le pôle Nord au cours des cinq prochains hivers (de novembre à mars) devrait dépasser de 2,4 °C la moyenne enregistrée entre 1991 et 2020, soit plus de trois fois et demie l'augmentation de la température moyenne mondiale.”* déclare le site news.un.org

Elle soutient également des initiatives environnementales sur le territoire arctique telles que

- Le programme de Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- Le programme de l'environnement arctique, via le Conseil de l'Arctique
- Le programme de développement durable à l'horizon 2030, incluant la protection des océans et des écosystèmes marins.

2. Cadre juridique : la Convention sur le droit de la mer (CNUDM)

Bien que l'ONU ne revendique pas sa souveraineté sur l'Arctique, elle se pose en médiateur juridique vers lequel les Etats peuvent se tourner afin de faire valoir leurs droits sur les zones maritimes arctiques.

Les pays souhaitant étendre leur ZEE au-delà des 200 miles nautiques se tournent vers la Commission des limites du continentale (CLPC), un organe de l'ONU, crucial dans la course à l'Arctique.

Solutions déjà mises en place :

1. Cadre juridique international

Comme dit précédemment, l'ONU a mis en place un nouveau traité en 1994, l'UNCLOS, ou bien nommé CNUDM, dans le but de réglementer les droits des Etats sur les zones maritimes.

En Arctique, elle s'applique de la façon suivante :

- Les Etats riverains ont le droit de revendiquer une extension de leur plateau continental au-delà des 200 miles nautiques
- Ils doivent cependant se confronter aux procédures de la Commission des limites du plateau continental.

On observe le résultat suivant : on évite l'escalade militaire et la course aux territoires en posant un cadre légal reconnu pour traiter toutes les revendications.

2. Le conseil de l'Arctique

Organe principal de la coopération régionale entre les pays arctiques, il est créé en 1996 dans le but de :

- Favoriser la coopération pacifique et non militaire
- Travailler sur des enjeux actuels tels que la protection de l'environnement, le développement durable, la sécurité humaine.
- Coopérer sur le plan scientifique (Accord de 2017, sur la recherche et la coopération scientifique)
- Renforcer le rôle des peuples autochtones dans la gouvernance régionale.

On observe le résultat suivant : Une ambiance de dialogue propice à l'entente, la coopération, et le maintien de la paix, évitant jusqu'ici toute confrontation directe, malgré les tensions liées notamment au conflit russo-ukrainien.

3. Déclarations et accords mis en place

• Déclaration d'Ilulissat en 2008

Signée par 5 états riverains de l'Arctique (Canada, E.U.A, Norvège, Russie, Danemark), elle réaffirme le respect du CNUDM (revoir ci-dessus). Les pays

signataires s'engagent à régler leurs litiges pacifiquement, sans modifier le droit international en créant un nouvel organe de gouvernance.

- **Accord sur la prévention de la pêche non réglementée**

Ratifié en 2018 par les 5 états côtiers de l'Arctique et 5 puissances de pêche majeures (Japon, Chine, UE, Islande, Corée du Sud), son objectif est de prévenir l'apparition d'une pêche non durable et respectueuse de l'environnement, avant même que les pays signataires n'aient exploité cette zone. On parle d'une mesure de précaution.

On observe le résultat suivant : L'accord sur la pêche a permis d'éviter une exploitation précoce de zones écologiquement fragiles, et la sensibilisation des plus grandes forces de pêches du globe.

4. Les mécanismes de coopération régionale

- Le forum des gardes côtes arctiques (2015) : mise en place d'une plateforme de dialogue et de coopération entre gardes côtières des pays arctiques, visant à gérer ensemble les sauvetages, la sécurité maritime, et la surveillance environnementale.
- L'accord de recherche et de sauvetage arctique (2011) : comme son nom l'indique, il répartit des zones de recherche et de sauvetage pour chaque Etat arctique.
- La coopération de Barents (BEAC) favorise les projets transfrontaliers entre pays de l'Arctique européen (Norvège, Russie, Finlande, Suède).

On observe les résultats suivants : une meilleure coordination opérationnelle entre Etats dans des cas d'urgence, une réduction non négligeable du risque d'incidents dans les zones maritimes fréquentées. Enfin, la BEAC permet une coopération avec la Russie même en période de tension.

5. La coopération militaire et sécuritaire

- La table ronde des forces de Sécurité arctiques : un espace de dialogue sécuritaire, excluant cependant la Russie depuis 2014 (reprise des conflits)
- Mise en place d'entraînements conjoints entre alliés occidentaux, notamment sous l'égide de l'OTAN et entre pays nordiques.
- Et enfin plus récemment la mise en place de l'Ice Pact (2024), entre les Etats-Unis, la Finlande et le Canada. Ils cherchent ainsi à renforcer leur présence dans l'Arctique à travers la production d'infrastructures adaptées et de brise-glaces
- D'autre part, une ligne de contact directe entre officiers militaires norvégiens et russes a été établie pour éviter tout incident militaire.

Les résultats obtenus sont les suivants : on observe le renforcement des capacités de dissuasion pacifique sans intervention de force, un meilleur dialogue permettant

une meilleure communication grâce aux canaux mis en place, et enfin le maintien d'un équilibre fragile entre diplomatie et défense.

Solutions possibles :

Malgré tous les efforts déployés, et les solutions mises en place pour assurer une meilleure gestion des conflits en Arctique, certains facteurs bloquent encore ce processus et suggèrent le déploiement d'autres solutions :

- La militarisation accrue de la zone Arctique, notamment le renforcement des bases russes et des patrouilles de l'OTAN :
L'on pourrait suggérer de réviser la législation sur la militarisation du territoire et tenter de renforcer la gouvernance des populations autochtones sur l'occupation du territoire.
Tout comme le traité de l'Antarctique, créer un traité international sur l'Arctique en s'appuyant sur le CNUDM.
Accroître le rôle des pays observateurs et médiateurs, non arctique comme la Chine, l'UE, etc.
- L'arrêt de la coopération avec la Russie depuis l'invasion de l'Ukraine :
Il est indispensable de contrer une bipolarisation du territoire opposant les forces de l'OTAN à la Russie, qui deviendrait le théâtre d'une nouvelle guerre froide. Pour cela, réduire l'influence de l'OTAN dans la prise de décision quant à l'Arctique et construire davantage de canaux de dialogues et de coopération entre la Russie et les pays de l'OTAN, afin d'éviter un isolement volontaire de la Russie.
- Les risques croissants liés à l'environnement, notamment concernant la fonte des glaces : cela faciliterait l'accès aux ressources (pétrole, gaz, ressources maritimes) et aux routes maritimes.
Accroître la coopération territoriale, et renforcer l'influence du forum des gardes côtes arctiques notamment dans la protection environnementale.
De même, inclure davantage la population autochtone, notamment dans le but de créer des zones protégées et d'encadrer l'exploitation des ressources.

Bibliographie :

Articles :

<https://ras-nsa.ca/fr/larctique-une-zone-geographique-en-proie-a-des-tensions-geopolitiques-avec-la-russie/>

<https://institut-polaire.fr/fr/arctique/decouvrir-larctique/>

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Arctique/106015>

https://www.armateursdefrance.org/sites/default/files/decryptages/la_route_maritime_du_nord.pdf

<https://pubs.usgs.gov/publication/pp1824>

https://www.nato.int/nato-welcome/index_fr.html

<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/indigenouspeoples>

<https://www.leparisien.fr/international/tensions-en-arctique-cinq-minutes-pour-comprendre-les-enjeux-dans-la-region-18-05-2021-MEVHFSR2IZAOTOZHNVUVLG7UQ4.php>

<https://www.thearcticinstitute.org/arctic-week-take-five-week-31-march-2025/>

<https://www.reuters.com/world/us/eyeing-arctic-dominance-trump-bill-earmarks-86-billion-us-coast-guard-2025-07-03>

https://www.reddit.com/r/WorldDefenseNews/comments/1jdaqg8/us_army_intensifies_its_presence_in_arctic_with

<https://news.un.org/fr/story/2025/05/1155921>

Vidéos :

<https://www.youtube.com/watch?v=9AXM9WTeGaM> - France TV Washington
"Enjeux de pouvoir : la bataille de l'Arctique" (2'20)

<https://www.youtube.com/watch?v=rCYfyvDQUmw> - Courier international :
"Pourquoi les grandes puissances s'opposent en Arctique" (6'52)

<https://www.youtube.com/watch?v=4FTIVJEBkNY> - Le Dessous des Cartes | ARTE
"Du détroit de Béring à l'Arctique : les ambitions russes" (12'25)

Podcasts :

Podcast France culture : "Groenland : nouveau far ouest de l'Arctique" (13 minutes)

Podcast France culture : "Groenland : les enjeux de l'Arctique" (58 minutes)

Podcast MoneyRadar : "La Guerre Secrète pour l'Arctique vient de commencer" (16 minutes)

